

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION
Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
28e séance
tenue le
jeudi 2 novembre 1989
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 28e SEANCE

Président : M. GHEZAL (Tunisie)

puis : M. PAYTON (Nouvelle-Zélande)

SOMMAIRE

POINT 84 DE L'ORDRE DU JOUR : CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.2/44/SR.28
28 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 10 h 30.

POINT 84 DE L'ORDRE DU JOUR : CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (suite)
(A/44/235; A/44/275; A/44/355; A/44/361; A/44/376; A/44/401; A/44/408; A/44/409 et
Corr.1; A/44/415; A/44/477; A/44/551; A/44/617; A/44/628; A/44/683; A/C.2/44/L.8)

1. M. WORONIECKI (Pologne) dit que l'endettement extérieur persistant constitue non seulement un obstacle majeur à la croissance économique de nombreux pays mais aussi l'une des questions les plus litigieuses entre le nord et le sud. Un allègement de la dette profiterait aux deux parties : on a calculé qu'une augmentation de 10 % du volume des importations des pays en développement produirait une augmentation de 0,7 % du produit national brut (PNB) des pays industrialisés et entraînerait une augmentation additionnelle de 4 % du volume des exportations du tiers monde.
2. Le rééchelonnement n'est pas une solution durable, car la plupart des pays débiteurs sont incapables de maintenir une croissance qui leur permette d'échapper à l'endettement. La solution consisterait plutôt à réduire la dette des pays en développement pour enrayer les transferts négatifs de ressources et le déclin des investissements qui ont été observés ces dernières années. La coopération est indispensable pour obtenir des taux de croissance économique plus homogènes dans l'intérêt de tous les pays concernés, mais cela suppose aussi des sacrifices. Il faut agir très rapidement, avant que la crise de la dette ne dégénère en une crise du développement irrémédiable. Il est donc extrêmement important qu'à sa session extraordinaire de 1990, l'Assemblée générale adopte des dispositions efficaces pour réaliser les objectifs de la politique internationale actuelle en matière de dette. Cela permettra de revitaliser la croissance et les exportations, de rétablir la capacité d'amortissement de la dette et la solvabilité des pays débiteurs, et d'améliorer en conséquence leur balance des paiements. Le fait de résoudre le problème de la dette peut donc être considéré comme une action bénéfique pour l'économie mondiale et non pas simplement comme une assistance que la communauté internationale fournirait à un groupe de pays concernés.
3. En raison de son effet boule de neige, le problème de l'endettement général exige une action rapide, concertée et efficace si l'on veut éviter que la crise engendre la violence et des troubles politiques, mettant par là même en danger la démocratie. On a déjà progressé en reconnaissant que débiteurs et créanciers se partagent la responsabilité; il faut à présent rechercher une solution satisfaisante, juste et durable sur la base d'une coopération internationale renforcée. Les mesures politiques qui seront adoptées par les créanciers devraient comprendre notamment une réduction de la dette et du service de la dette, le rétablissement des flux de capitaux vers les pays endettés, la création d'un environnement économique favorable et la mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel appropriés par les pays endettés. Cette stratégie qui, dans une approche à la fois différenciée et globale, associe la gestion de la dette et le développement, devra être appliquée avec fermeté conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et à la résolution 375 (XXXVI) du Conseil du commerce et du développement, adoptée en octobre 1989.

(M. Woroniecki, Pologne)

4. La Pologne appuie sans réserve le plan Brady, qui recentre la stratégie de la dette autour d'une réduction, mais elle regrette que cette initiative soit limitée aux prêts consentis par les banques commerciales. Il est essentiel de reconnaître que la solution du problème du surendettement passe par un allègement de la dette et de centrer l'action sur une réduction effective, comme le Secrétaire général l'a préconisé dans son rapport.

5. L'initiative susmentionnée devrait être intégrée dans un plan global qui encouragerait simultanément une relance de la croissance, des réformes visant à promouvoir l'efficacité et l'ajustement structurel; les efforts déployés pour résoudre la crise aboutiraient à un progrès décisif. La Pologne partage le point de vue que la Banque mondiale a exprimé dans son rapport sur le développement dans le monde pour l'année 1989, où elle décrit un scénario acceptable pour l'allègement de la dette, qui favoriserait l'investissement et, ultérieurement, une augmentation du PNB dans les pays endettés, grâce à une réduction de la dette des pays fortement endettés, d'une part, et à une réorientation des politiques macro-économiques des pays industriels, d'autre part. La Pologne procède actuellement à un tel ajustement : elle s'oriente vers une économie de marché en réformant son système politique et en démocratisant tous les secteurs de la vie sociale. Comme le Secrétaire général l'a noté dans son rapport, ces efforts sont sérieusement entravés par la charge excessive qu'elle doit assumer au titre du service de la dette et le volume insuffisant des nouveaux prêts consentis, ce qui entraîne une nouvelle détérioration inacceptable du niveau de vie.

6. La Pologne est l'un des 14 pays les plus endettés et, à ce titre, elle compte bénéficié du plan de réduction de la dette, en attendant la conclusion des négociations actuellement en cours avec le FMI et la Banque mondiale. Cependant, elle note avec regret que le plan n'englobe pas encore les dettes garanties; il serait hautement souhaitable qu'on examine la possibilité de les inclure dans les mesures correctives, comme cela est recommandé dans la résolution 375 (XXXVI) du Conseil du commerce et du développement et dans le rapport du Secrétaire général. M. Woroniecki propose aussi qu'on offre aux contribuables des pays créanciers la possibilité d'appuyer des mesures ou des formules correctives diverses pour réduire la dette publique.

7. La délégation polonaise partage le point de vue du Secrétaire général selon lequel le problème de la dette devrait être replacé dans le contexte plus général du développement mondial. Elle pense que l'Organisation devrait continuer à accorder un rang de priorité élevé au problème de la dette mondiale et aux efforts que toutes les parties concernées déploient pour le résoudre. Comme l'a noté dans son rapport le Groupe indépendant chargé d'étudier les flux financiers à destination des pays en développement, la recherche d'une solution au problème de la dette est une tâche de longue haleine à laquelle toutes les nations doivent s'atteler dans un esprit de coopération sincère.

8. M. Payton prend la présidence.

9. M. FOLLY (Togo) dit que son gouvernement porte un vif intérêt à la grave question de la dette extérieure et du développement car l'endettement demeure le principal obstacle à la relance du développement économique et social des pays en développement. La dette extérieure totale de ces pays a atteint 1 320 milliards de dollars des Etats-Unis en 1988, dont 230 milliards de dollars pour les pays africains.

10. L'exportation des produits de base est l'un des principaux moyens dont disposent les pays en développement pour financer leur croissance économique et assurer le service de leur dette extérieure. Ils ont donc été durement touchés par la baisse des prix des produits de base; ceux-ci ont diminué d'environ un tiers depuis 1980.

11. En termes réels, les cours des matières premières ne représentent plus que 20 % de ce qu'ils étaient il y a 25 ans et le commerce international des produits agricoles et minéraux régresse sans cesse, tandis que celui des produits manufacturés importés par les pays en développement croît régulièrement. La part de l'aide publique au développement (APD) dans les flux de ressources extérieures accuse également une chute en termes réels, et l'on observe aussi une contraction des flux de capitaux privés. Alors que de 1980 à 1982 le secteur bancaire privé contribuait au financement extérieur pour environ 65 %, ce pourcentage est tombé de nos jours à 35 %.

12. Les politiques d'ajustement structurel sont censées être un remède efficace pour retrouver la croissance, mais elles se sont révélées douloureuses pour les pays concernés car elles nécessitent la mise en oeuvre de mesures impopulaires qui peuvent même être politiquement déstabilisatrices. Au Togo, la privatisation des sociétés d'Etat, la libéralisation du commerce, la réforme des impôts et des tarifs douaniers et la réduction des dépenses publiques ont cependant permis d'inverser la tendance à la croissance négative de l'économie. Le Gouvernement togolais estime que l'ajustement structurel n'a de chances de succès que s'il est allié à des prix rémunérateurs pour les principales exportations du pays et à une politique visant à protéger les ressources humaines.

13. Pour un pays donné, la capacité de remboursement de la dette dépend dans une large mesure du niveau des recettes d'exportation et suppose également un environnement économique international sain. La situation sur les marchés internationaux pour les quatre principaux produits d'exportation du Togo (café, cacao, coton et phosphates) n'est guère encourageante. Aussi, la délégation togolaise se félicite-t-elle des mesures qui ont été prises ou annoncées par les gouvernements de pays créanciers pour alléger le fardeau de la dette de nombre de pays en développement. Il y a plusieurs idées qu'il faudrait examiner soigneusement : l'accélération et la simplification du processus de négociation de la dette, la possibilité d'annuler les dettes, la mise en place d'un mécanisme de reconversion de la dette et la détermination d'un montant d'aide susceptible de ramener le service de la dette dans les pays lourdement endettés à des niveaux compatibles avec leur capacité de remboursement.

(M. Folly, Togo)

14. La recherche de solutions au problème de l'endettement devrait s'effectuer selon une approche globale tenant compte des impératifs d'un développement économique durable. C'est pourquoi il y a lieu d'accorder une importance particulière à la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale et à la préparation de la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, qui fourniront l'occasion d'approfondir le dialogue sur les diverses propositions présentées par les gouvernements, sur les options offertes par les institutions financières multilatérales ainsi que sur les conclusions de la quinzième Conférence des ministres de la Commission économique africaine (CEA), pour régler la question de la dette.

15. M. WANG Baoliu (Chine) dit que le problème de la dette entrave considérablement les efforts que les pays en développement déploient pour relancer leur croissance économique et assurer leur développement et constitue une source d'inquiétude croissante pour la communauté internationale. Le volume total de la dette des pays en développement a atteint 1 300 milliards de dollars des États-Unis en 1988, et plus de 70 d'entre eux ont beaucoup de difficultés à assurer le service de leur dette. Ce lourd fardeau a contribué à aggraver la situation économique de ces pays, en particulier les pays lourdement endettés d'Afrique et d'Amérique latine, dont la croissance économique reste stagnante. Le problème de la dette constitue à présent une menace non seulement pour les pays en développement mais pour l'économie mondiale dans son ensemble.

16. La délégation chinoise a toujours considéré que la solution du problème de la dette supposait un partage des responsabilités entre les parties concernées, qui ont toutes intérêt à parvenir à une solution et doivent donc supporter collectivement les sacrifices que ce processus implique.

17. La délégation chinoise se félicite de la nouvelle priorité qui est accordée à la réduction du volume total et du service de la dette et à la revitalisation des apports de capitaux dans la stratégie de la dette. Elle note que les modalités d'application de cette nouvelle stratégie comprennent une annulation totale ou partielle de la dette publique de certains pays débiteurs à faible revenu. Toutefois, il faudra continuer à développer la stratégie et l'appliquer avec une plus grande rigueur. En premier lieu, pour assurer une participation active des institutions financières internationales à la solution du problème de la dette, la neuvième révision générale des quotes-parts entreprise au FMI devrait déboucher sur une augmentation substantielle des montants et le volume atteint pour la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA devrait être au moins équivalent à celui de la huitième reconstitution. Tous les pays en développement débiteurs devraient bénéficier automatiquement d'un allègement de la dette et de facilités de rééchelonnement, sans que l'on impose de nouvelles conditions.

18. En deuxième lieu, les pays développés créanciers devraient encourager leurs banques commerciales à conclure des arrangements avec les pays en développement débiteurs pour réduire leur dette et leur fournir de nouveaux capitaux. Ils devraient revoir leurs dispositions fiscales et réglementaires et leurs procédures comptables pour éliminer les obstacles qui empêchent les banques commerciales de consentir des réductions sur le montant de la dette.

(M. Wang Baoliu, Chine)

19. Troisièmement, comme l'endettement revêt des formes différentes d'un pays à l'autre, il faudrait prévoir des réductions qui seraient applicables à tous les pays débiteurs tout en étant adaptées aux besoins particuliers des différents pays, par exemple les pays africains à revenu intermédiaire, à faible revenu et ceux qui sont fortement endettés.

20. Si l'on cherche à résoudre le problème de la dette, c'est en fin de compte pour aider les pays en développement débiteurs à revitaliser leur économie nationale. Quelle que soit la méthode employée - améliorer la capacité de remboursement d'un pays par un ajustement de son économie ou alléger le fardeau de la dette au moyen d'une réduction - toutes les mesures devraient être axées sur la reprise de la croissance économique. C'est le critère qui doit être retenu pour mesurer le succès ou l'échec de la stratégie concernant la dette. En conséquence, la délégation chinoise exhorte la communauté internationale à prendre des mesures pour créer un environnement favorable au développement économique des pays en développement et les aider à sortir du cercle vicieux dans lequel ils sont enfermés. Avec une volonté politique suffisante et une approche pragmatique et souple, le problème de la dette pourra être résolu.

21. M. NGUYEN Quoc Zung (Viet Nam) tient à exprimer son admiration pour le rapport du Secrétaire général (A/44/628), qui présente une analyse détaillée du problème de la dette extérieure des pays en développement, et il s'associe aux observations que le représentant de la Malaisie a faites sur ce sujet au nom du Groupe des 77. Il salue les nouvelles initiatives qui ont été prises depuis juin 1988 pour alléger la dette des pays en développement; elles montrent que les pays créanciers sont désireux de collaborer avec les pays débiteurs afin d'éviter une crise du système financier international. Néanmoins, ces initiatives ne résoudront pas la crise de la dette. Celle-ci est en fait une crise du développement qui a pour origine les rapports internationaux injustes entre les pays en développement et les pays développés. Son dénouement exige une approche intégrée et globale reposant sur la prise de conscience d'une responsabilité collective.

22. Pour apporter une solution durable à la crise de la dette, il y a plusieurs éléments clefs à prendre en considération. Le premier est l'instauration d'un nouvel ordre économique international. En outre, les pays débiteurs doivent obtenir les capitaux dont ils ont besoin pour relancer leur croissance économique et leur développement, et appliquer eux-mêmes des politiques financières, monétaires et économiques appropriées. Il faut mettre fin au transfert de ressources financières des pays en développement vers les pays développés et créer un environnement économique international favorable en soutenant ou en relevant les prix des produits de base, en stabilisant les taux de change et d'intérêt et en garantissant l'accès aux marchés des pays créanciers. L'assistance internationale fournie aux pays débiteurs ne doit pas être assortie de conditions politiques. Enfin, une coopération et une coordination devraient s'instaurer entre les banques commerciales, les institutions financières internationales, les pays créanciers et les pays débiteurs.

23. M. SCHLEGEL (République démocratique allemande) dit que, si l'on a proposé de nombreuses solutions pour la crise de la dette, le problème est loin d'être résolu; il s'est en fait aggravé, malgré le retour à une conjoncture plus favorable dans les pays développés et la croissance des échanges commerciaux internationaux. Le volume même de la dette extérieure des pays en développement exclut leur développement économique : le fait d'utiliser le revenu national et les nouveaux prêts pour rembourser les dettes antérieures entrave l'investissement, ce qui perpétue du même coup la pauvreté et le sous-développement. Le problème est encore aggravé par le transfert net vers les pays développés des ressources dont les pays en développement ont besoin d'urgence.

24. Des mesures entièrement nouvelles s'imposent pour régler concrètement le remboursement des dettes extérieures. Les programmes d'ajustement structurel n'ont pas entraîné de croissance économique car ils n'ont pas réussi à stimuler les investissements et les exportations dans les pays en développement endettés. Parallèlement, ils ont imposé de lourds sacrifices aux populations des pays en développement et en particulier aux membres les plus pauvres de la société. La délégation de la RDA se prononce en faveur d'une solution qui tienne compte à la fois des intérêts des pays bénéficiaires et des conditions d'un développement stable de l'économie mondiale. Il faudrait adopter simultanément des accords généraux et des mesures immédiates spécifiques pour aider les divers pays débiteurs.

25. Pour alléger concrètement le fardeau de la dette, on pourrait adopter par exemple des mesures qui mettraient fin au transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés et garantiraient la stabilité des taux d'intérêt. De leur côté, les pays en développement doivent prendre des initiatives à l'échelon nationale, par exemple réduire les dépenses militaires de manière à libérer des ressources pour la croissance économique. Il faudrait renoncer aux mesures d'ajustement qui ont de graves répercussions socio-économiques. On pourrait améliorer l'accès des pays débiteurs aux ressources financières en stabilisant les marchés internationaux des produits de base, en restreignant les mesures protectionnistes dans le commerce international, en libérant des ressources par la limitation des armements et par le désarmement et en concluant un accord général sur des mesures internationales qui permettraient de matérialiser le principe du "désarmement au service du développement".

26. La crise de la dette révèle les défauts et les incohérences des systèmes commerciaux, monétaires et financiers internationaux actuels. Elle ne peut être résolue par le recours à des programmes qui privilégient indûment l'économie de marché. La délégation de la RDA est opposée à toute proposition qui tendrait à prolonger la dépendance financière des pays en développement.

27. L'Organisation des Nations Unies peut aider à créer un climat favorable pour résoudre le problème de l'endettement. Les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale fournissent déjà des orientations générales et un cadre d'action politique à cet effet. La sécurité ne sera pas assurée dans le monde aussi longtemps que certains pays et certains peuples continueront à subir le fardeau de la dette. La volonté politique est l'élément le plus important dans la recherche d'une solution à ce problème.

28. M. TELLMANN (Norvège), parlant au nom des pays nordiques, dit qu'il faut adopter des mesures efficaces et appropriées si l'on veut que la croissance et le développement reprennent à un rythme soutenu dans les pays débiteurs. Les efforts qui ont été déployés jusqu'ici pour résoudre le problème de la dette ont donné des résultats mitigés, si bien que l'on constate un recul par rapport aux progrès économiques et sociaux des deux décennies précédentes. Le fait d'avoir accordé récemment une place importante à la réduction de l'endettement dans la stratégie internationale de la dette constitue un élément encourageant pour l'avenir. Toutefois, pour être efficace, cette réduction doit être étayée par des programmes d'ajustement rigoureux appliqués de façon continue et par une participation et un engagement sans faille de toutes les parties concernées.

29. Les pays débiteurs doivent réformer leur économie en appliquant des programmes de stabilisation macro-économiques et d'ajustement structurel appropriés. On a pu constater qu'il y avait place pour des améliorations tant dans la conception des programmes que dans leur mise en oeuvre. Les programmes d'ajustement doivent être adaptés aux besoins particuliers des différents pays et tenir compte de la protection nécessaire des groupes vulnérables contre les effets négatifs. Les programmes sociaux sont importants pour la croissance économique à long terme; dans les pays débiteurs où le secteur public subit de lourdes contraintes, il faut donc utiliser de manière optimale les ressources limitées disponibles - par exemple en assurant l'équilibre des dépenses militaires et des autres postes budgétaires.

30. L'efficacité des programmes de réforme serait grandement améliorée si l'environnement économique international était plus propice à la croissance. Il faut que les politiques économiques des pays développés favorisent la création d'un tel environnement et que les pays industrialisés adoptent des mesures structurelles pour ajuster leur propre économie et maintenir une croissance régulière tout en luttant contre l'inflation. Ils doivent également prévoir un ensemble de mesures budgétaires et monétaires qui contribueraient à faire baisser les taux d'intérêt. Il faudrait ouvrir les marchés aux exportations des pays en développement et modifier les réglementations et les procédures fiscales et comptables pour encourager la réduction de la dette et l'octroi de prêts aux pays en développement par les banques privées.

31. La mobilisation des ressources doit être encouragée plus activement aux niveaux national et international. Il faut enrayer l'hémorragie des capitaux dans les pays fortement endettés, créer un climat plus favorable pour les investissements et consacrer des ressources plus importantes à des investissements productifs. Les pays fortement endettés doivent également chercher une solution au problème de la fuite des capitaux et accorder la priorité à la mise en valeur du potentiel humain. Il est vital de s'assurer le concours des banques commerciales pour accroître les apports financiers extérieurs aux pays débiteurs. Parallèlement, les institutions financières internationales devraient être dotées de ressources suffisantes pour jouer leur rôle dans la stratégie renforcée adoptée à l'égard de la dette. A ce propos, la délégation norvégienne espère qu'on pourra s'accorder sur une augmentation substantielle des quotes-parts au Fonds monétaire international avant la fin de l'année.

(M. Tellmann, Norvège)

32. La communauté internationale doit continuer à accorder une attention prioritaire au problème de l'endettement des pays à faible revenu. Les progrès que les pays débiteurs ont réalisés eux-mêmes et avec une assistance multilatérale ou bilatérale sont encourageants, mais les prêts consentis à des conditions de faveur n'ont pas encore atteint un volume suffisant. Le représentant de la Norvège engage tous les pays industrialisés à faire un effort pour atteindre le plus rapidement possible l'objectif de 0,7 % du PNB fixé pour l'aide publique au développement et exprime l'espoir que les négociations en cours sur la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement permettront d'atteindre un chiffre plus élevé, en termes réels, que celui qui avait été obtenu pour la reconstitution précédente.

33. Les conditions de rééchelonnement libérales convenues par les gouvernements créanciers au sommet des sept principaux pays industrialisés à Toronto devraient être étendues à tous les pays à faible revenu qui sont fortement endettés et qui entreprennent des programmes d'ajustement. La plus grande partie de leur dette a été contractée à l'égard de créanciers publics, mais les obligations envers les créanciers privés représentent tout de même 30 % du service de la dette. C'est pourquoi le représentant de la Norvège se félicite de la décision récente prise par la Banque mondiale de réserver un montant de 100 millions de dollars sur ses recettes nettes en faveur d'une réduction de la dette commerciale de ces pays.

34. Les pays à faible revenu et fortement endettés en Afrique connaissent des problèmes particulièrement aigus; les pays nordiques continueront à leur accorder une attention prioritaire, notamment dans le cadre du programme spécial d'assistance de la Banque mondiale. Les besoins de développement des pays situés au bas de l'échelle des revenus intermédiaires et dont la dette concerne essentiellement des créanciers publics devraient également bénéficier d'une attention particulière. Il faut en outre préserver l'accès aux marchés financiers pour les pays qui n'ont pas encore rencontré de difficultés dans le service de leur dette et qui sont nombreux à appliquer des politiques rigoureuses méritant d'être encouragées.

35. M. WOLFF (Colombie) dit qu'il faut trouver une solution véritable du problème de la dette extérieure car en continuant d'appliquer les options actuelles on condamnerait les pays débiteurs au retard économique et à la marginalité. La tendance à la stagnation constatée plus particulièrement dans les pays fort endettés représente également une menace sérieuse d'instabilité politique.

36. En Amérique latine, la pauvreté, comme la démocratie, a atteint un degré sans précédent. Si le problème de la sauvegarde de la liberté malgré le sous-développement est particulier aux pays d'Amérique latine, c'est à la communauté internationale tout entière qu'il incombe d'y trouver une solution. Celle-ci n'est possible que dans le contexte d'un dialogue nouveau et d'une action politique concertée des pays débiteurs et des pays industrialisés.

37. Il y a des limites à l'efficacité des efforts volontaires. Non seulement ceux-ci ont des conséquences économiques très dures mais ils freinent le processus de négociation. Il est temps d'aborder autrement le problème de la dette

(M. Wolff, Colombie)

extérieure, de façon à promouvoir le redressement économique et social. Cette nouvelle approche devrait accorder la priorité aux besoins légitimes de croissance des économies en développement et comprendre de nouveaux mécanismes de réduction de la dette. Toutes les parties concernées - les gouvernements des pays débiteurs et des pays créanciers, les banques commerciales et les agences multilatérales - doivent élaborer de concert une politique qui permette de résoudre le problème tout en répartissant la charge de façon aussi équitable que possible. Les négociations doivent être centrées sur la réduction du service de la dette et la continuité du financement. En ce qui concerne la réduction de la dette, elles devraient déboucher sur des formules qui permettent aux débiteurs de tirer pleinement parti de la décote sur le marché secondaire.

38. Certains mécanismes de marché existants ont déjà permis à des pays débiteurs d'annuler une partie de leur dette ou de réduire les taux d'intérêt, notamment en convertissant la dette en prises de participation dans la monnaie nationale ou en émettant de nouvelles obligations. Ces opérations ont cependant eu peu d'effet; dans certains cas, elles ont même entravé l'élaboration d'une politique monétaire et fiscale stable. La conversion de la dette est encore moins efficace lorsque la décote n'est pas à l'avantage du débiteur. Il y aurait un moyen de réduire les transferts, qui consisterait à conclure des accords réduisant les taux d'intérêt. Si l'on allège le service de la dette en permettant aux débiteurs de bénéficier directement de la décote sur le marché, l'opération doit être assortie de garanties du capital et des intérêts pour le maintien de la valeur initiale des nouvelles émissions.

39. On pourrait contrebalancer l'incertitude engendrée par la stratégie actuelle de négociation en établissant des mécanismes financiers pluriannuels avec de longs délais d'amortissement et de paiement des intérêts, en créant des mécanismes automatiques d'aide d'urgence extérieure pour traiter les facteurs exogènes qui favorisent les transferts de ressources réelles vers d'autres pays, en veillant à ce que les nouveaux emprunts contractés auprès d'autres Etats apportent des ressources supplémentaires pour la croissance au lieu de substituer une source de financement à une autre, en assouplissant les politiques de prêt des institutions de crédit bilatérales et multilatérales, de façon à rendre à nouveau possible un transfert positif de ressources vers l'Amérique latine, en accroissant rapidement les ressources de la Banque interaméricaine de développement pour qu'elle puisse développer ses programmes de crédit et stimuler ainsi les transferts nets positifs. Les gouvernements des pays créanciers doivent aussi revoir leurs dispositions fiscales, comptables et réglementaires pour promouvoir la réduction de la dette et encourager de nouveaux financements.

40. L'adoption d'une telle approche peut demander du temps, mais la situation des pays débiteurs exige des décisions rapides, car tout retard nuit aux intérêts des créanciers comme à ceux des débiteurs. Les premiers sont de moins en moins sûrs de pouvoir récupérer leur investissement, tandis que les derniers souffrent des conséquences de la stagnation économique et sociale et de leur incapacité de planifier leur développement ultérieur. Bref, tant que dure la situation actuelle, les pays fortement endettés ne peuvent assumer leurs obligations. En conséquence, toute solution valable exige l'acceptation de pertes par les banques créditrices.

(M. Wolff, Colombie)

41. Les pays en développement doivent naturellement chercher eux-mêmes à améliorer leur situation économique. Le secteur public doit fonctionner de façon efficace et le secteur privé doit promouvoir les investissements et accroître la productivité. La discipline monétaire et fiscale est indispensable, mais ce qui aiderait aussi les pays débiteurs à faire face à leurs problèmes, c'est la décision de mettre davantage l'accent sur le développement humain.

42. Le Secrétaire général mérite d'être félicité pour les efforts accomplis à la recherche d'une solution au problème. Non seulement son rapport est objectif, mais il donne un aperçu très clair des limites dans lesquelles l'ONU peut participer à la recherche de cette solution. Il reste à espérer néanmoins que l'influence de l'Organisation augmentera dans un avenir proche et que les Etats Membres feront preuve d'une plus grande volonté politique dans ce sens.

43. M. DINU (Roumanie) dit que, comme la plupart des problèmes internationaux, la crise de la dette n'est pas née du jour au lendemain. Ses causes profondes sont à rechercher dans la structure de l'économie mondiale, caractérisée par des relations économiques inégales entre les Etats et les régions. La crise est d'abord apparue comme une crise financière, ensuite comme une crise économique de grande envergure. Comme le poids de la dette des pays en développement a augmenté pratiquement sans frein, malgré les divers remèdes prescrits par les détenteurs du pouvoir, le problème a commencé à être perçu comme une menace pour la stabilité politique et sociale. Au début de 1989, la dette des pays en développement s'élevait au total à 1 300 milliards de dollars, soit l'équivalent de la moitié de leur PNB global et de près du double de leurs recettes d'exportation annuelles. Les intérêts annuels de cette dette sont actuellement d'environ 100 milliards de dollars. De nombreux pays sont incapables de faire face aux tensions politiques, économiques, financières et sociales engendrées par l'obligation de faire face aux échéances. La dette extérieure a été un obstacle majeur à la croissance des pays en développement dans les années 80 et semble devoir le rester dans les années 90. A cet égard, il est un nouvel élément apparu récemment : le transfert net de ressources défavorables aux pays en développement. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que ce transfert net profite au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

44. Il est temps de remédier à cet état de choses. Bien des propositions et des idées ont été avancées, mais les propositions actuelles diffèrent très peu de celles de 1985 et restent défavorables aux pays en développement. Toutefois, on discerne certains signes encourageants. Il semble que les pays créditeurs acceptent en grande partie l'idée de la réduction de la dette et du service de la dette. Mais l'attitude des banques commerciales, qui jouent en la matière un rôle clef, est loin d'être claire. Le mois précédent, les banques de plusieurs pays développés ont augmenté leurs taux d'intérêt de 0,5 à 1 %, ajoutant ainsi plusieurs milliards de dollars par an au fardeau que représente pour les pays en développement le service de la dette.

45. Le Président de la Roumanie a déclaré qu'un problème politique et économique mondial requiert une approche et une solution à l'échelle mondiale. A son avis, cette solution doit prendre en compte le niveau de développement des pays

(M. Dinu, Roumanie)

débiteurs, leur capacité de remboursement et les efforts qu'ils doivent accomplir pour parvenir à un progrès économique et social. Dans ce contexte, la nécessité de réduire le service de la dette est d'une importance extrême. En conséquence, il faut ramener les taux d'intérêt à des niveaux raisonnables et stables. En même temps, il faut réduire de façon substantielle la dette extérieure. Dans certains cas, elle devrait être totalement annulée; dans d'autres, elle serait rééchelonnée, ce qui contribuera à la reprise de la croissance économique et au rétablissement de la capacité de paiement des pays en développement. Il est nécessaire aussi de créer une conjoncture économique internationale favorable, qui suscite une augmentation des exportations des pays en développement, et de modifier sensiblement la politique de prêt aux pays en développement menée par le FMI et la BIRD. Il faut réduire la dette d'environ 40 à 45 % pour stimuler la croissance.

46. En outre, une solution à l'échelle mondiale doit englober tous les pays en développement endettés. Ce but ne peut être atteint que si tous les Etats participent à une conférence internationale, placée sous l'égide de l'ONU, qui établirait les mesures à prendre par consensus. A cet égard, la délégation roumaine se félicite de toute initiative visant à renforcer le rôle de l'ONU, et elle est en faveur de la prorogation du mandat du Secrétaire général afin qu'il puisse poursuivre ses consultations de haut niveau et en rendre compte à l'Assemblée générale. On pourrait faire figurer des recommandations spécifiques dans un futur rapport. L'année précédente, le Groupe des 77 a fait une proposition tendant à ce que, dans l'exécution de ce mandat, le Secrétaire général bénéficie de l'aide d'un organe technique spécial composé de personnalités éminentes. La délégation roumaine juge que cette proposition reste tout à fait pertinente en ce qui concerne le problème de la dette extérieure.

47. La contribution de la Roumanie au débat sur la crise de la dette extérieure et le développement s'inspire aussi de sa propre expérience. En 1980, sa dette extérieure dépassait 11 milliards de dollars. Son économie était grevée par un service de la dette excessivement lourd, mais elle a mis en oeuvre une politique unique de réduction de la dette en remboursant les emprunts contractés, y compris les emprunts accordés par le FMI, et en s'abstenant d'en contracter de nouveaux. En appliquant cette stratégie, elle a réussi à réduire progressivement sa dette extérieure, qu'elle a achevé de rembourser en mars 1989.

48. M. Ghezal (Tunisie) reprend la présidence.

49. M. SAHA (Inde) dit que le FMI, dans son dernier examen de la question, a compté plus de 73 pays en développement confrontés à des difficultés de remboursement. L'espoir d'une amélioration de la situation économique mondiale qui contribuerait à la solution de ce problème a été déçu : la phase récente de croissance observée dans les pays industrialisés ne s'est pas traduite par une évolution positive dans les pays lourdement endettés. En fait, les difficultés économiques de ces derniers se sont aggravées. Malgré certaines initiatives, le fardeau insupportable de la dette reste au centre de la crise économique que connaissent la plupart des pays endettés.

(M. Saha, Inde)

50. Le transfert net négatif de ressources financières des pays en développement vers les pays développés est passé de 26 milliards de dollars en 1987 à 33 milliards en 1988. Le phénomène du transfert net négatif s'est étendu jusqu'aux institutions financières multilatérales qui avaient été créées pour fournir une aide au développement.

51. La situation actuelle est manifestement intenable. Les pays en développement doivent importer des capitaux d'investissement pour renforcer leur capacité de production. La situation est rendue plus difficile encore par le fait qu'en dépit des transferts négatifs, le total de la dette des pays en développement continue de croître et atteint maintenant le chiffre effrayant de 1 300 milliards de dollars. Selon les projections du FMI, les chances des pays en développement très endettés de réduire de façon significative le ratio du service de la dette pour les années à venir sont minces. Ce qui aggrave encore les choses, c'est que les prêts à des conditions commerciales sont devenus pratiquement introuvables. La gravité de la situation exige que la question soit traitée non pas simplement en termes financiers ou économiques, mais de façon globale, compte tenu des incidences sociales et politiques. Il faut arrêter l'hémorragie avant que les pays touchés ne subissent des dommages sociaux et politiques irréparables.

52. Dans de nombreux pays en développement, les conditions de vie ont stagné ou se sont dégradées. Les programmes d'ajustement et les conditions très sévères qui y sont associées ont provoqué des souffrances humaines inacceptables. Beaucoup de pays, particulièrement en Afrique, sont incapables de maintenir les capacités de production existantes. Le fléchissement du prix des produits d'exportation des pays en développement, qui traduit la détérioration des termes de l'échange et auquel s'ajoute un protectionnisme accru dans certains grands pays industrialisés, aggrave considérablement le problème de la dette. Alors que les pays en développement endettés continuent de procéder à des ajustements intérieurs dont le coût social et politique est énorme, l'environnement économique extérieur - qui dépend essentiellement des politiques macro-économiques des grands pays industrialisés - n'apporte aucun soutien.

53. La stratégie actuelle en matière de dette pêche surtout par le traitement asymétrique du problème. Les mesures d'ajustement prises par les pays endettés à la requête des institutions financières internationales ont souvent provoqué la chute de leur revenu réel. Ainsi, les pays endettés ont dû supporter une part disproportionnée des mesures d'ajustement, tandis que les pays industrialisés écartaient tout ajustement parallèle dans leur propre économie. Les décisions économiques qui touchent la communauté mondiale dans son ensemble doivent être prises collectivement et non par un petit groupe de pays économiquement puissants.

54. Les initiatives récentes concernant la réduction de la dette ont progressé beaucoup trop lentement, à cause notamment de l'incertitude quant à la politique fiscale, réglementaire et comptable des gouvernements dont dépendent les banques créancières. Il ne peut y avoir de réduction satisfaisante de la dette sans la participation active de ces gouvernements. Outre la réduction de la dette, toute stratégie dans ce domaine doit comporter aussi l'octroi de nouveaux prêts par les banques commerciales.

(M. Saha, Inde)

55. Il convient de s'attaquer en priorité au problème des "resquilleurs". Il devrait y avoir un système de stimulants et d'obstacles pour encourager les banques à participer aux mesures visant à réduire la dette et le service de la dette.

56. Une des faiblesses fondamentales de la stratégie actuelle de réduction de la dette réside dans l'insuffisance des ressources, ce qui l'empêche d'avoir des incidences réelles sur l'endettement. Les institutions financières internationales doivent bénéficier d'importantes ressources nouvelles, faute de quoi les ressources existantes, nécessaires aux projets de développement dans les pays à faible revenu, risquent d'être détournées de leur destination. Les ressources supplémentaires mises à la disposition des institutions financières internationales doivent contribuer à la réduction de la dette, et non pas simplement permettre aux banques privées de se décharger du risque sur le secteur public.

57. Toute solution globale doit comprendre un ensemble de mesures préventives afin d'éviter que le problème de la dette ne concerne aussi les pays en développement qui ont réussi jusqu'à présent, à un prix très élevé pour leur population, à s'acquitter de leurs obligations.

58. Si l'attention s'est généralement portée sur certains pays lourdement endettés, il faut se rappeler cependant que le service de la dette des pays subsahariens et asiatiques les plus pauvres est particulièrement lourd par rapport à leur capacité de paiement. Pour bon nombre d'entre eux, le problème de l'endettement est lié à la dette publique. Les annulations du service de la dette et les réductions des taux d'intérêt doivent être beaucoup plus importantes que ce que prévoient les trois options envisagées pour les créanciers à Toronto, dont la portée se limite au groupe de pays figurant dans le programme spécial d'aide élaboré par la Banque mondiale à l'intention de l'Afrique subsaharienne. Les autres pays endettés à faible revenu en sont exclus. Il faut élargir les critères d'éligibilité relatifs à ces annulations ou réductions. Pour plusieurs pays couverts par les nouvelles options proposées, les paiements dus au titre du service de la dette dépasseraient encore leur capacité actuelle de remboursement. Afin d'alléger la détresse des pays à faible revenu, il faut financer bien davantage le développement à des conditions concessionnelles. Lors de leur récente réunion à Belgrade, les dirigeants des pays non alignés ont appelé à un accord rapide sur la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA, à la réalisation la plus rapide possible de la neuvième Révision des quotes-parts du FMI, à l'élargissement de l'accès aux diverses possibilités de financement compensatoire mises en place par le FMI et à l'application plus souple des critères de conditionnalité. La reconstitution des ressources de l'IDA et l'augmentation des quotes-parts doivent être substantielles et il convient d'accroître la part des pays en développement.

59. En dernière analyse, la solution du problème de la dette ne peut être séparée du fonctionnement du système économique international et des problèmes à long terme auxquels sont confrontés les pays en développement. Toute solution doit traiter des questions économiques et structurelles sous-jacentes, en particulier dans les domaines interdépendants du commerce, des questions monétaires et de la finance.

60. M. LOHIA (Papouasie-Nouvelle-Guinée) dit que, en tant que pays insulaire en développement, la Papouasie-Nouvelle-Guinée n'échappe pas à la crise de la dette extérieure. Bien que sa dette extérieure soit relativement petite par rapport aux normes internationales, elle représente quand même une part significative des ressources nationales. Une stratégie de service de la dette bien conçue a permis aux gouvernements successifs de la gérer de façon efficace, et la Papouasie-Nouvelle-Guinée espère la ramener à un niveau raisonnable au cours des prochaines années.

61. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'inquiète des changements et des événements survenant dans le monde, en particulier en ce qui concerne la crise de la dette extérieure. On constate que la situation économique continue manifestement de stagner dans la plupart des pays endettés, notamment en Afrique et en Amérique latine, et que, dans de nombreux cas, elle s'est même gravement détériorée. De même, les flux d'investissement des pays développés vers les pays en développement ont très fortement diminué et les économies nationales des pays débiteurs connaissent diverses perturbations. Les déficits budgétaires importants de nombre de grands pays industrialisés et les déséquilibres constatés entre ces pays ont provoqué l'incertitude et la hausse des taux d'intérêt réels. Faute de mesures appropriées immédiates, la crise de la dette extérieure risque d'avoir des conséquences désastreuses pour le monde entier.

62. En tant que membre du Groupe des 77, la Papouasie-Nouvelle-Guinée approuve pleinement la recommandation formulée par les dirigeants des pays en développement lors de la neuvième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés et lors de la réunion des Ministres des affaires étrangères des pays membres du Groupe des 77 tenue à Caracas. La Papouasie-Nouvelle-Guinée soutient également les initiatives annoncées par les sept grands pays industrialisés lors de leur rencontre au sommet à Toronto en juin 1988, qui visent à élargir la gamme des options de rééchelonnement de la dette. La délégation papouane-néo-guinéenne se félicite du "plan Brady", mais elle pense qu'il devrait être accessible à tous les pays endettés. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite également des initiatives similaires prises par divers pays développés, notamment la République fédérale d'Allemagne, la France, la Suède, le Canada, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Japon.

63. La délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée suit attentivement les initiatives globales visant à améliorer la situation économique et elle invite les pays développés et créanciers à accroître leur aide aux programmes d'ajustement structurel lancés par les pays en développement fortement endettés. La Commission devrait examiner les efforts de l'Organisation visant à dégager une position commune quant aux solutions à apporter à la crise de la dette et elle devrait adopter des résolutions constructives en la matière.

64. M. DEL ROSARIO (République dominicaine) dit que, étant donné les conséquences économiques, sociales et politiques possibles de l'endettement des pays en développement, il s'agit d'un problème urgent et complexe. Les pays débiteurs se trouvent enfermés dans un cercle vicieux : afin de rembourser leur dette, ils sont

(M. Del Rosario, Rép. dominicaine)

obligés de transférer des ressources de plus en plus considérables vers l'étranger - ressources qui sont indispensables à leur croissance et à leur développement. Ainsi, les pays débiteurs sont devenus exportateurs de ressources vers les pays industrialisés et les institutions internationales.

65. Les pays en développement ont déclaré plus d'une fois que leur dette avait atteint des dimensions intolérables et qu'il fallait parvenir à un accord sur un plan de remboursement plus acceptable pour leur population. Il faut une plus grande coopération entre les pays en développement et les pays développés, qui élargisse l'accès aux marchés de pays développés, améliore les conditions de remboursement de la dette et provoque un plus grand flux de ressources financières vers les économies des pays en développement.

66. M. PAULINICH (Pérou) passe en revue un certain nombre d'événements significatifs concernant la solution du problème de la dette extérieure, qui sont survenus depuis la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Les plus importants sont les propositions du Président français, M. Mitterrand, et le plan Brady. Bien qu'il soit encore difficile d'évaluer la viabilité de ce plan, la délégation péruvienne est d'avis qu'il présente de graves failles dans un certain nombre de domaines. En même temps, on a fait un grand pas en avant en reconnaissant la nécessité d'une réduction véritable du montant et du service de la dette.

67. Malheureusement, comme elles ont été formulées pour la défense des intérêts des créanciers, les nouvelles propositions présentent de sérieux défauts. En d'autres termes, malgré les progrès enregistrés récemment, l'"idéologie du créancier" prévaut toujours. Il faut rechercher des formules nouvelles pour résoudre la crise de la dette grâce aux efforts concertés des créanciers et des débiteurs. A cet égard, l'ONU doit jouer un rôle de plus en plus important dans la recherche de solutions durables et conjointes. Conformément à la résolution 43/198 de l'Assemblée, le Secrétaire général a tenu des consultations de haut niveau afin d'entamer un processus susceptible de rapprocher les positions des débiteurs et des créanciers. La délégation péruvienne pense que l'Assemblée générale, à sa session en cours, devrait renouveler le mandat confié au Secrétaire général, et propose qu'un organe consultatif soit créé afin de l'aider dans cette tâche délicate. Les besoins humains et financiers seront modestes et des réaffectations à l'intérieur de l'Organisation suffiront à y répondre. Les incidences financières ne seront donc pas excessives.

68. M. AL-ERYANY (Yémen), parlant aussi au nom du Yémen démocratique, dit que la crise de la dette extérieure constitue un obstacle majeur à la croissance et au développement dans toutes les régions du monde. Le problème a eu des conséquences graves pour la croissance tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, mais le fossé qui les sépare ne cesse de s'élargir. Cette disparité peut avoir des conséquences politiques et sociales graves, et la capacité de nombreux pays en développement d'allouer les ressources nécessaires à la protection de l'environnement risque de s'en trouver réduite.

(M. Al-Eryany, Yémen)

69. Il faut étudier les vraies causes du problème afin de déterminer les responsabilités de toutes les parties concernées et élaborer le plus rapidement possible des solutions novatrices pour agir avant que la stabilité politique ne soit compromise. L'ONU doit accorder au problème de la dette la même importance qu'elle accorde aux questions de la paix et de la sécurité internationales, et il faut mener des consultations de haut niveau très larges afin de parvenir à une solution véritable et durable par la négociation.

70. Certains pays industrialisés ont reconnu qu'il était urgent de réduire l'endettement, surtout pour les pays à faible revenu. Cela peut se faire par la réduction de la dette et du service de la dette et par des modifications des méthodes de remboursement. De telles mesures réduiraient le risque de voir les pays prendre du retard dans le remboursement et encourageraient l'octroi de nouveaux prêts, fort nécessaires. Pour les pays débiteurs, le danger d'instabilité politique et de troubles sociaux disparaîtrait et ils seraient en mesure de reconstruire leur économie et d'accroître leurs importations de biens et de services, ce dont bénéficieraient les pays industrialisés et les banques commerciales.

71. La paix et la sécurité internationales n'ont pas de sens si des millions d'êtres humains meurent de faim, de misère et de maladie. Une paix véritable et une sécurité véritable ne sont possibles qu'à travers la création d'une communauté juste de tous les peuples du monde.

72. Les deux parties du Yémen espèrent que la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée à la coopération économique internationale et en particulier à la relance de la croissance économique et du développement pour les pays en développement, contribuera à l'élaboration d'un cadre où il sera possible, avec la coopération de tous les Etats, de mettre au point des solutions durables et globales du problème. Elles espèrent aussi que la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir à Paris en 1990, adoptera des décisions qui aideront à mettre un terme aux souffrances des populations des pays en développement.

73. Les deux parties du Yémen s'efforcent de poursuivre une politique économique marquée par la stabilité et l'harmonie et de mobiliser toutes les ressources possibles de façon à développer l'économie nationale et à élever ainsi le niveau de vie. Les deux gouvernements coordonnent l'exploitation des ressources naturelles afin de servir leurs intérêts économiques communs; c'est là un facteur fondamental de stabilité et de renforcement de l'économie nationale, qui permettra à cette dernière de résister à la pression de la dette extérieure.

74. Les deux parties du Yémen partagent le point de vue des nombreuses délégations qui souhaitent la création d'une commission sur la dette et le développement. Il convient en outre de convoquer, sous l'égide de l'ONU, une conférence internationale où se retrouveront toutes les parties concernées pour coordonner leurs efforts visant à trouver une solution radicale au problème de la dette.

La séance est levée à 13 heures.